

# PREPARATION SANS EXAMEN POUR Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels RNCP31677BC01

#### Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Bloc de Compétences 1 « Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels » du Titre Professionnel Gestionnaire comptable et fiscal de niveau 5 (équivalent BAC +2), délivré par le Ministère du Travail.

# Pré requis :

Aucun

#### Public visé

 Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier de gestionnaire comptable et fiscal.

## Objectifs du programme

- Réaliser l'arrêté des comptes.
- Réviser et présenter les comptes annuels.

#### Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 5 volets :

- 1. 6 parcours de e-learning comprenant au total 193 vidéos de formation enregistrées par 71 experts différents.
- 2. 6 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
- 3. Etude et test final d'un livre (Comptabilité générale) sous format électronique qui complète les parcours de formation
- 4. Entretiens individuels en visio de debriefing des résultats des examens et de l'étude des parcours avec un consultant confirmé.
- 5. Exercices de préparation à l'examen de certification à partir d'annales

#### Contenu du programme

6 parcours de e-learning enregistrés par 71 experts différents :

• J'assimile les bases de la comptabilité – <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>

- J'enregistre les opérations comptables courantes <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>
- J'optimise la tenue de ma comptabilité <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>
- Je contrôle la gestion de l'entreprise Télécharger le parcours (PDF)
- Je prépare le bilan <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>
- Je révise les comptes <u>Télécharger le parcours (pdf)</u>

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

#### Modalités d'admission

Admission après entretien

#### Certification

Préparation au passage de l'examen du Bloc 1 « Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels » du Titre professionnel Gestionnaire comptable et financier.

Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur <a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31677/">https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31677/</a>

#### **TEMPS PROGRAMME DE FORMATION**

Heures de e-learning: 50 H

Heures de tests de connaissances : 7 H Temps d'accompagnement : 6 H Etude du livre numérique : 40H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes

et études des corrections : 15H

Temps total de formation: 118 H

**DUREE DE PROGRAMME DE FORMATION: 3 mois** 

### PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : demander les conditions de partenariat

Particulier ou entreprise : demander un devis

1 290 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue, frais d'examen en plus

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur <u>pedagogie@laformationpourtous.com</u> (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : <u>www.agefiph.fr</u> 0 800 11 10 09 et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <u>https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation</u>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits</a>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email: commercial@forces.fr